Image not found or type unknown

condamnation par countumace

Par **mourad78**, le **28/03/2012** à **16:04**

bonjour mes collegues ,
j'aimera avoir une reponse a mon sujet qui m'inquiette , c'est qu' on moi de mai 2009 j'ai quitté la france par avion suite a une obligation de quitter le trritoir francais OQTF recu par la prefecture , et aujourdh'ui j'ai decouvert que je fai objet de deux condamnations le 14 juin 2010 de 4 mois ferme + 4 mois ferme suite a un crime commis mois de juillet 2009 alors que j'etais au maroc et le 13 decembre 2011 6 mois ferme suite a un delit commis le mois de novembre 2009 alors que j'etais au maroc parceque j'avais un surcis de 10 mois le 20 fevrier 2009 dans une affaire dont j'etais victime de justice , actuellement j'ai peur de rentrer en france suite a ces condamnations , je dispose de tous les justificatifs que je n'etais pas en france , passeport etc..., c'est coups ont ete monté par mes enemis et j'ai trop d'enemis en france.
merci de votre reponse

Par **rugbys**, le **28/03/2012** à **16:40**

Bjr,
Un peu confus !

[citation]c'est coups ont ete monté par mes enemis et j'ai trop d'enemis en france.
[/citation]
Cela semble dangereux, pourquoi vouloir revenir. Si vous avez été condamné comme cela, ils doivent avoir les bras longs. Le plus prudent serait de ne pas revenir.
Cdlt

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés